

**Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de
concentration économique concernant la création d'une entreprise
commune entre la société**

**« Société Maroc- Emirats arabes unis de Développement » et la société
« BEEAH Environment Services Investment Limited »**

Conformément à l'article 13 de la loi 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence telle qu'elle a été modifiée et complétée et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n° 2-14-652 pris pour l'application de la loi 104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **La partie fondatrice N°1** : « Société Maroc-Emirats arabes unis De Développement » ;
- **La partie fondatrice N°2:** « BEEAH Environment Services Investment Limited ».

Nature de l'opération

- Création d'une entreprise commune.

Secteurs économiques concernés

- Le traitement et la valorisation des déchets de construction et de démolition (CDW) ;
- Le traitement et la valorisation des déchets commerciaux et industriels (C&I) ;
- La production de combustibles solides de récupération (RDF) à partir de déchets non dangereux

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 08 avril 2026.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique concernant la création d'une entreprise commune entre la société « Société Maroc-Emirats Arabes Unis De Développement » (SOMED) et la société « BEEAH Environment Services Investment Limited » (BEEAH).

« Société Maroc-Emirats Arabes Unis De Développement » est une holding privée marocaine active dans divers secteurs de l'économie marocaine, notamment l'éducation, l'immobilier, les loisirs, l'industrie, le négoce et l'automobile. Elle détient également des participations dans diverses sociétés de portefeuille. Le siège social de SOMED est situé à Casablanca, Maroc.

« BEEAH Environment Services Investment Limited » est le véhicule d'investissement du groupe BEEAH qui est un partenariat public privé émirati actif aux Émirats arabes unis, en Arabie saoudite et en Égypte dans le secteur de la gestion des déchets, et détenant des participations dans diverses sociétés du groupe. Le siège du groupe BEEAH est situé à Sharjah, Émirats arabes unis.

L'entreprise commune aura pour activité le développement, la construction, la détention et l'exploitation d'infrastructures avancées de gestion des déchets au Maroc.

Fait à Rabat le 27 mars 2026